

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Arrêté du 15 mai 2023 modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des quotas d'émission à titre gratuit sont affectés, pour la période 2021-2025

NOR : ENER2313910A

Publics concernés : exploitants d'installations soumises au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre pour la période 2021-2025.

Objet : l'arrêté a pour objet de fixer la liste des exploitants d'installations fixes soumises à autorisation d'émettre des gaz à effet de serre et ainsi que le montant des allocations gratuites de quotas d'émission pour les installations fixes en ayant fait la demande.

Entrée en vigueur : le présent arrêté s'applique à compter du lendemain de sa publication pour la période d'échanges 2021-2025.

Notice : le présent arrêté, modifie l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 fixant la liste des exploitants d'installations soumises à l'autorisation mentionnée au premier alinéa de l'article L. 229-6 du code de l'environnement afin :

- de tenir compte des changements d'exploitants et/ou de dénomination des sociétés exploitantes d'installations ;
- d'intégrer des installations nouvelles entrantes et attribuer l'allocation de quotas gratuits pour des nouveaux entrants ;
- de mettre à jour les numéros d'identification de certaines installations ;
- de prévoir des quotas réduits ou augmentés pour les installations ayant connu une adaptation de leur allocation suite à la déclaration des niveaux d'activité de ces installations.

Références : le présent texte peut être consulté sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

La ministre de la transition énergétique,

Vu la directive 2003/87/CE du Parlement et du Conseil du 13 octobre 2003 modifiée établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté et modifiant la directive 96/61/CE du Conseil, et notamment son chapitre III ;

Vu le règlement délégué (UE) 2019/331 de la commission du 19 décembre 2018 définissant des règles transitoires pour l'ensemble de l'Union concernant l'allocation harmonisée de quotas d'émission à titre gratuit conformément à l'article 10 *bis* de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil ;

Vu le règlement d'exécution (UE) 2019/1842 de la commission du 31 octobre 2019 portant modalités d'application de la directive 2003/87/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne des modalités supplémentaires pour les adaptations de l'allocation de quotas d'émission à titre gratuit liées aux variations du niveau d'activité ;

Vu la décision de la Commission du 29 juin 2021 donnant instruction à l'administrateur central du journal des transactions de l'Union européenne de saisir les tableaux nationaux d'allocation de la Belgique, de la Bulgarie, de la Tchéquie, du Danemark, de l'Allemagne, de l'Estonie, de l'Irlande, de la Grèce, de l'Espagne, de la France, de la Croatie, de l'Italie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Hongrie, des Pays-Bas, de l'Autriche, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la Slovénie, de la Slovaquie, de la Finlande et de la Suède dans le journal des transactions de l'Union européenne ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 229-5 et suivants et R. 229-5 et suivants ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2020 sur les modalités de mise en œuvre des obligations particulières de surveillance, de déclaration et de contrôle des émissions et des niveaux d'activité auxquelles sont soumises les installations soumises au système d'échange de quotas de gaz à effet de serre ;

Vu l'arrêté du 10 décembre 2021 modifié fixant la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation pour les émissions de gaz à effet de serre ainsi que le montant des quotas d'émission affectés à titre gratuit pour les exploitants d'installations pour lesquelles des quotas d'émission à titre gratuit sont affectés, pour la période 2021-2025,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Les mentions à ajouter, à supprimer ou à modifier dans l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 susvisé sont énumérées en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur général de l'énergie et du climat est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 15 mai 2023.

Pour la ministre et par délégation :

*Le chef du service du climat
et de l'efficacité énergétique,*

O. DAVID

ANNEXE

1. Changements d'exploitants, de dénominations des sociétés exploitantes et/ou des installations

A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, les informations des lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les informations correspondantes :

Numéro d'identification	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant
FR000000000000077	PAPETERIE DE BEGLES	AQUILA HYGIENE SAS
FR000000000000068	AHLSTROM ROTTERSAC	AHLSTROM ROTTERSAC
FR0000000000000387	AHLSTROM LA GERE	AHLSTROM LA GERE
FR0000000000000393	AHLSTROM BRIGNOUD	AHLSTROM BRIGNOUD
FR0000000000000475	AHLSTROM STENAY	AHLSTROM STENAY
FR0000000000000497	AHLSTROM ARCHES	AHLSTROM ARCHES
FR0000000000001072	D'Aucy Orléans	D'Aucy Orléans
FR0000000000000855	STRASBOURG CENTRE ENERGIES Meinau	STRASBOURG CENTRE ENERGIES
FR0000000000000056	Mousseline - Usine de Rosières en Santerre	Mousseline S.A.S.

2. Modifications d'identifiants des installations

A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, à la ligne qui débute par « FR-new-06522004 », le numéro d'identification est remplacé par le numéro d'identification suivant et les autres informations de la ligne concernée sont inchangées :

Numéro d'identification	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant
FR000000000218741	CENTRALE THERMIQUE GEOVIVA	GEOVIVA

A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, à la ligne qui débute par « FR-new-100002017 », le numéro d'identification est remplacé par le numéro d'identification suivant et les autres informations de la ligne concernée sont inchangées :

Numéro d'identification	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant
FR000000000218440	Unité SMR Gonfreville l'Orcher	AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE

A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, à la ligne qui débute par « FR-new-07406134 », le numéro d'identification est remplacé par le numéro d'identification suivant et les autres informations de la ligne concernée sont inchangées :

Numéro d'identification	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant
FR000000000218601	BOUYGUES TELECOM-Meudon	BOUYGUES TELECOM

A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, à la ligne qui débute par « FR-new-05602391 », le numéro d'identification est remplacé par le numéro d'identification suivant et les autres informations de la ligne concernée sont inchangées :

Numéro d'identification	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant
FR000000000218742	CLERVIA-CHAUFFERIE DE LA GAUTHIERE	CLERVIA

3. Modification d'identifiant et correction de dénomination

A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, à la ligne qui débute par « FR-new-100001139 », le numéro d'identification, le nom de l'installation et le nom de l'exploitant sont remplacés par le numéro d'identification suivants, les autres informations de la ligne concernée sont inchangées :

Numéro d'identification	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant
FR000000000218481	Chaufferie du Mont HERY	CLOE

4. Nouveaux entrants

A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, sont insérées les lignes suivantes (numéro d'identification, nom de l'exploitant, nom de l'installation et quantité de quotas affectés) :

Numéro d'identification	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant	Quantité de quotas à allouer					Quantité totale de quotas sur la période 2021-2025
			2021	2022	2023	2024	2025	
FR000000000218941	Chaufferie urbaine de Belle-Beille	ALTER SERVICES	/	/	/	/	/	/

/ : Installations n'ayant pas fait de demande d'allocation de quotas d'émission à titre gratuit (incluant les installations ne pouvant bénéficier de quotas à titre gratuit)

5. Sorties de SEQE

A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, sont modifiées les lignes suivantes (numéro d'identification, nom de l'exploitant, nom de l'installation et quantité de quotas affectés) :

Numéro d'identification	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant	Quantité de quotas à allouer					Quantité totale de quotas sur la période 2021-2025
			2021	2022	2023	2024	2025	
FR000000000001075	Laboratoires SERVIER Industrie	Laboratoires SER- VIER Industrie	1532	-	-	-	-	1532
FR000000000204062	MARCILLAT CORCIEUX	MARCILLAT COR- CIEUX	1422	-	-	-	-	1422
FR000000000206032	APPRYL SNC	APPRYL SNC	-	-	-	-	-	-
FR000000000206164	Usine Chimique de Lavéra	INEOS Chemicals Lavéra SAS	-	-	-	-	-	-

6. Adaptations de l'allocation

Pour les installations énumérées dans le tableau ci-dessous, une adaptation de l'allocation a été validée suite à la déclaration des niveaux d'activité. A l'annexe I de l'arrêté du 10 décembre 2021 précité, les lignes qui débutent par les identifiants dans le tableau ci-après sont remplacées par les lignes correspondantes :

Identifiant	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant	Quantité de quotas à allouer					Quantité totale de quotas sur la période 2021-2025
			2021	2022	2023	2024	2025	
FR000000000000072	Yara France Usine d'Ambès	Yara France	88101	104293	104293	104293	104293	505273
FR000000000000182	ENTREMONT ALLIANCE MON- TAUBAN DE BRETAGNE	ENTREMONT ALLIANCE S.A.S.	3659	4278	4278	4278	4278	20771
FR000000000000263	TOTAL - USINE DE GONFRE- VILLE	TOTALENERGIES Raffinage France	916941	855039	855039	855039	855039	4337097
FR000000000000273	SNC Renault Sandouville	SNC RENAULT SAN- DOUVILLE	6659	6893	5419	5419	5419	29809
FR000000000000286	NESTLE FRANCE SAS	NESTLE France - Usine de Dieppe	10282	10449	10449	10449	10449	52078

Identifiant	Nom de l'installation	Nom de l'exploitant	Quantité de quotas à allouer					Quantité totale de quotas sur la période 2021-2025
			2021	2022	2023	2024	2025	
FR000000000000305	Verescence SAS - Usine de Mers les bains	Verescence SAS	49506	41076	42034	42034	42034	216684
FR000000000000466	SAINT GOBAIN PAM CANALISATION (Pont à Mousson)	SAINT GOBAIN PAM CANALISATION	285780	297867	297867	297867	297867	1477248
FR000000000000492	Ineos Polymers Sarralbe	Ineos Polymers Sarralbe SAS	56591	56312	57233	57233	57233	284602
FR000000000000501	PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	PAPETERIES DE CLAIREFONTAINE	38685	38579	38579	38579	38579	193001
FR000000000000616	NAPHTACHIMIE - Usine de Lavéra	NAPHTACHIMIE	883323	886659	886659	886659	886659	4429959
FR000000000000431	ELM Opérations -CHAUFFERIE URBAINE LAFAYETTE	ELM OPERATIONS	4371	4718	4718	4718	4718	23 243